

FEDERATION POLYNESIENNE DE RUGBY



La Formation Fédérale Polynésienne saison 2021.

La Commission Formation de la FPR propose pour la deuxième année, la mise en place d'une Formation Fédérale de Rugby, à ***l'identique des formations proposées par la Fédération Française de Rugby*** et dont le but est, la délivrance aux stagiaires du diplôme **du Brevet Fédéral Educateur de Rugby**, l'équivalence **des diplômes FFR**.

Selon le Cahier des charges de la FPR :

- **Formation de 60h minimum** par B.F dont 3 unités de formation (UF) de 20h.
- Pour ce 1^{er} semestre 2021, nous proposons donc 2 BF (DEVE et OPTI).

2 Brevets FFR définis en fonction du public encadré :

- **Brevet fédéral Développement (BF DEVE) : catégories -18ans**
- **Brevet fédéral Optimisation (BF OPTI) : catégories +18ans**

Pour entrer en formation :

- Être licencié(e) à la FPR Saison 2021. - Être âgé(e) de 16 ans minimum
- Encadrer un collectif correspondant au diplôme visé pendant la formation
- Être titulaire **du PSC1**, ou d'un diplôme équivalent, et en fournir une copie à federationpolynesiennederugby@outlook.com ou, a minima, présenter à l'entrée en formation une attestation indiquant que le/la candidat(e) suivra cette formation, avec précision des dates et cachet de l'organisme formateur.

Pour valider la formation :

- Être âgé de 18 ans. - Avoir satisfait à toutes les épreuves certificatives

Coût de la formation : **24000F par stagiaire. (Dont 9000F pour le PSC1)**

Ce montant sera débité directement sur le compte club. (**Engagement du club et/ou remboursement auprès du joueur**)

Comment obtenir un brevet fédéral ? 2 possibilités, soit :

- 1) En suivant **la formation initiale (Avec 6 dates bloquées)**
- 2) En remplissant un **dossier de VAEF** (par la **validation des acquis** de l'expérience fédérale).

1. Formation initiale (6 dates + Certification)

Comment s'inscrire à la formation ?

En remplissant la fiche d'inscription en ligne pour le **09 janvier 2021 dernier délai**, à l'adresse ci-dessous ou en se rendant sur le site internet federationpolynesiennederugby@outlook.com (rubrique : formation, BF2021, inscriptions, **inscription 6 dates**). (A créer)
<https://framaforms.org/> (en cours de réalisation)

Fonctionnement : 6 sessions de formation sur 2 jours :
Mardi ou Mercredi 8h30 à 15h30 et jeudi 8h30 à 12h30

Les dates de formations pour la saison 2021 : En fonction des inscriptions

Brevet Fédéral : Initiation – Développement et Perfectionnement		
UF1 J1	Deux jours 2021	Mardi 26 et mercredi 27 Janvier
UF1 J2	Deux jours 2021	Mercredi 10 et jeudi 11 Février
UF2 J3	<i>STAGE RUGBY DU 22 AU 26 FEVRIER (2.5 Jours par stagiaires)</i>	
UF2 J4	Deux jours 2021	Mercredi 10 et jeudi 11 mars
UF3 J5	Deux jours 2021	Mercredi 17 et jeudi 18 mars
UF3 J6	Deux jours 2021	Mardi 30 et mercredi 31 mars (Tournoi des Collèges)
Certification / 1Jour mercredi 21 avril		

Il faut rajouter des **interventions en milieu scolaire** et en clubs AINSI que **deux évaluations en clubs** avec son public.

2. LA VAEF (validation des acquis de l'expérience fédérale)

Exigences préalables à une demande de VAEF :

- Être licencié actif à la FPR.
- Être âgé de 18 ans et plus.
- Être en situation réelle d'encadrement au moment de la demande.
- Être titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours

Recevabilité de la demande :

Les personnes qui peuvent justifier d'au moins 300 heures (ou 3 saisons) d'expérience professionnelle ou bénévole, en lien avec le Brevet Fédéral visé lors des 5 dernières saisons, peuvent déposer une demande de VAEF auprès de la FPR

Tout ou partie des Unités de Formation du Brevet Fédéral visé peuvent être obtenues par la voie de la VAEF.

Description de la procédure de VAEF :

Le dossier de demande de VAEF est disponible auprès de la Fédération Polynésienne de rugby. Le dossier de demande de VAEF est à adresser au Directeur Technique coordonnateur de la formation au sein de la Fédération qui, sous le contrôle **de la commission de formation** :

- **dans un 1^{er} temps** vérifie ou fait vérifier par **une commission d'évaluation** la recevabilité de la demande, en étudiant la partie « recevabilité » du dossier de demande de VAEF qui doit permettre à la commission d'évaluation de vérifier les exigences mentionnées ci-dessus. Le candidat y précise les motivations de sa demande de validation et retrace ses parcours professionnel, bénévole et sportif, à partir de documents (attestations d'employeurs, de président(s) de club, diplômes, ...) qui rendent compte de ces situations et de la durée des différentes activités qui les ont constitués. La commission d'évaluation territoriale valide la recevabilité de l'ensemble des pièces fournies par le candidat.

- **dans un 2^{ème} temps**, en cas de recevabilité de la demande, met en place une commission d'évaluation chargée d'évaluer cette demande, en étudiant le dossier constitué par le candidat consistant en la rédaction d'un rapport d'expériences acquises sur la base de deux activités très significatives en lien direct avec le Brevet Fédéral visé.
Cette évaluation du dossier est faite à partir d'une grille de lecture décrivant les compétences attendues. Elle peut être complétée, à la demande de la commission d'évaluation, par une mise en situation pédagogique et un entretien.

- **dans un 3^{ème} temps** notifie au candidat la décision de cette commission d'évaluation et, le cas échéant, vérifie que les procédures administratives sont activées (affiliation...).

Gilles LAFITTE

Directeur Technique Fédéral

Fédération Polynésienne de Rugby